
AUTOFLO



MANUEL DE L'UTILISATEUR

Avril 2025 | Version 01

LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE © Tous droits réservés - 2025



Innovateur de nature

Chef de file dans les équipements et produits pour l'industrie acéricole, LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE se démarque par son désir d'innover et de développer des solutions performantes. C'est ce qui lui permet d'apporter des changements significatifs dans les techniques et les procédés de production pour ainsi produire du sirop de haute qualité et plus abondant.

LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE, c'est une riche expérience acquise au fil de trois générations d'acériculteurs. C'est aussi des gens animés par la passion et le désir profond de faire évoluer l'industrie dans le plus grand respect de la nature.

Honorée de votre clientèle

LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE est honorée d'assister activement les producteurs acéricoles du Québec, de l'est du Canada et du nord-est des États-Unis durant la période du temps des sucres.

Vous avez aujourd'hui fait un choix avantageux pour au moins deux bonnes raisons : la qualité supérieure de nos produits et l'excellence de tous nos conseillers experts sur le territoire.

Nous apprécions sincèrement votre confiance. Et nous serons heureux de vous servir à nouveau dans vos futures démarches d'acquisitions d'équipements, peu importe la taille de votre érablière.

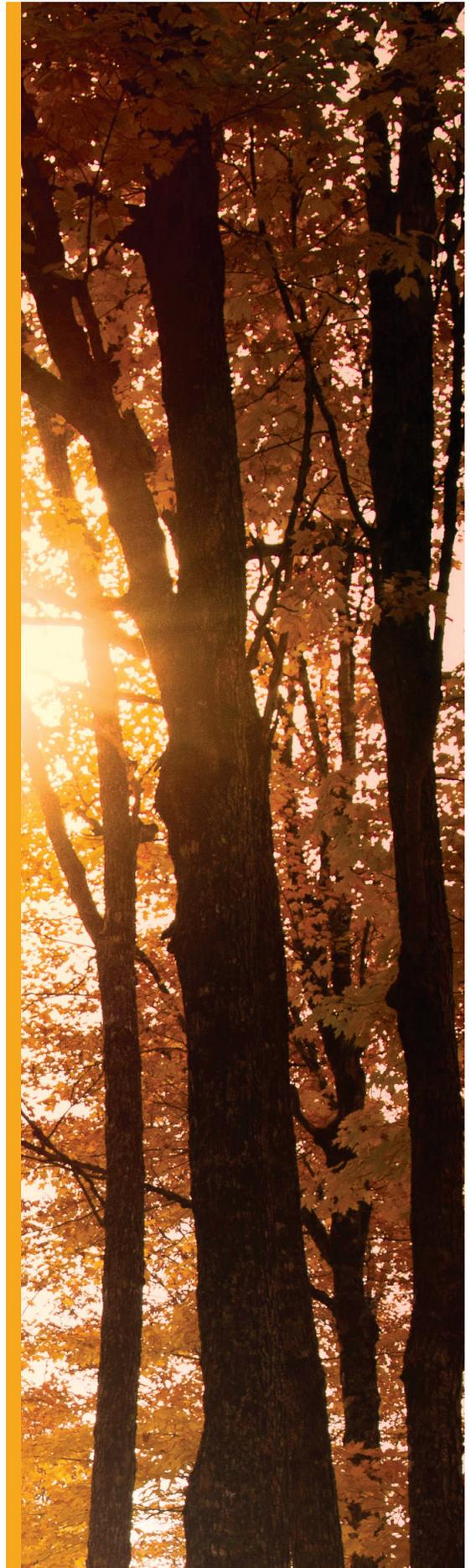
Merci!

Les Équipements Lapierre inc.

99, rue de l'Escale, Saint-Ludger (Québec) Canada G0M 1W0

819 548.5454 | 1 833 548.5454 | info@elapierre.com

www.elapierre.com





AUToFLO

Veillez noter ci-dessous les informations requises lors de vos échanges avec les professionnels du service à la clientèle. Vous trouverez facilement ces informations sur **votre facture**.



Le modèle illustré peut différer de votre modèle.



INFORMATIONS IMPORTANTES SUR VOTRE AUToFLO

Service à la clientèle : 819 548.5454 | 1 833 548.5454 | info@elapierre.com

Numéro de série : _____

Date d'achat : _____

Numéro de la facture : _____

C'est avec plaisir que nous répondrons à toutes vos questions. N'hésitez surtout pas à nous contacter.

Certaines instructions s'appliquent aux modèles vendus à partir de 2025.

DERNIÈRE VERSION DU MANUEL : Consulter notre site Web pour obtenir la dernière version de ce manuel de l'utilisateur.

TABLE DES MATIÈRES

LAPIERRE innovateur de nature	C2
Informations importantes sur votre AutoFlo	1
SECTIONS	
1. Consignes de sécurité	4
1.1 Instructions	4
1.2 Informations préventives (électricité, liquides, autres)	4
1.3 Réparations et entretiens	4
2. AutoFlo	5
3. Identification des composants	6
4. Installation d'AutoFlo	10
5. Modalités d'opération d'AutoFlo	14
5.1 Contenants de forme et de volume identiques pour chaque valve	14
5.2 Ajuster le niveau de liquide dans le contenant	15
5.2.1 Évacuation de l'air et réchauffement de la tuyauterie	15
5.3 Température du sirop	15
5.4 Remplissage de contenants	16
5.4.1 Le remplissage d'une valve s'arrête d'une manière imprévue	16
5.4.2 Poursuite manuelle du remplissage d'un contenant plein	16
5.4.3 Arrêter et repartir une valve électronique pendant l'opération de remplissage	17
5.4.4 Arrêter toutes les valves en même temps pendant l'opération de remplissage	17
5.5 Arrêts programmés d'AutoFlo et des valves	17
6. Nettoyage des valves électroniques	18
7. Codes des pièces	19
8. Trousse de dépannage	20
8.1 Le sirop déborde du contenant	20

8.2	Votre contenant est vide et AutoFlo fonctionne en marche par à-coups (impulsions/jog)	20
8.3	Vous appuyez sur le bouton-poussoir Marche/Arrêt et le témoin lumineux bleu ne s'allume pas.	20
8.4	Vous appuyez sur le bouton-poussoir Marche/Arrêt et le témoin lumineux bleu clignote	20
8.5	Vous appuyez sur le bouton-poussoir d'une valve électronique pour un remplissage et la valve ne s'active pas	20
8.6	Une valve électronique supplémentaire ne détecte pas le niveau de sirop.	21
8.7	L'AutoFlo est sous tension, la valve électronique est active, mais le sirop ne coule pas	21
9.	Garantie générale (Certificat de garantie).	22
10.	Disponibilité des pièces.	29

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1	Boîte de contrôle AutoFlo et sa valve électronique	6
Illustration 2	Connecteurs de valves électroniques supplémentaires.	7
Illustration 3	Valve électronique supplémentaire.	8
Illustration 4	Sirotier, AutoFlo et valves électroniques supplémentaires	9
Illustration 5	Installation d'une valve électronique à la suite d'une valve de sortie manuelle	10
Illustration 6	Branchement des valves électroniques aux connecteurs	12
Illustration 7	Un contenant de forme et de volume identiques pour chaque valve.	14



TABLE DES AVERTISSEMENTS

Informations importantes sur votre AutoFlo	1
Protégez les enfants.	4
Des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements résistant à la chaleur	14
Éviter le contact ou le toucher avec les pièces métalliques	14
Éviter le contact ou le toucher avec l'actuateur	14
Conservez votre facture d'achat	22

1.1 INSTRUCTIONS

- Il est important de lire, de comprendre et de respecter les instructions et les avertissements contenus dans ce manuel de l'utilisateur.
- Ce manuel doit être rangé dans un lieu connu et accessible en tout temps par le personnel.
- Tous les opérateurs du produit doivent être familiers avec le contenu de ce manuel.
- Certaines instructions pourraient ne pas s'appliquer à votre équipement, selon votre modèle.

1.2 INFORMATIONS PRÉVENTIVES

Électricité

- Ne jamais brancher les cordons électriques à des circuits électriques surchargés.
- Ne jamais utiliser de rallonges plus longues que nécessaire ou de faible calibre.
- S'assurer que les cordons électriques sont en bon état d'usage, qu'ils ne sont ni coincés ni dénudés, et qu'ils n'ont aucune altération pouvant nuire à leur utilisation pleinement sécuritaire.
- Ne jamais toucher à un fil dénudé lorsqu'il est sous tension. Mettre alors l'équipement hors tension et procéder à une réparation avant de le remettre sous tension et de l'utiliser.
- L'utilisateur doit vérifier le circuit de mise à la terre. Certains équipements doivent être utilisés ou connectés à d'autres équipements étant également équipés du circuit de mise à la terre. La désactivation ou le mauvais fonctionnement de ce circuit peut être à l'origine de conditions d'opération de l'équipement dangereuses pour ses utilisateurs.
- Toujours débrancher le cordon électrique de l'équipement lorsqu'il n'est pas utilisé pour une longue période de temps.

Liquides

- Ne jamais exposer l'équipement à la pluie ou à une condensation excessive.
- Ne jamais mettre de liquides en contact avec les composants électroniques.

Autres

- Ne jamais déposer d'objets lourds sur votre équipement, car leur poids pourrait endommager certaines parties de votre AutoFlo.

1.3 RÉPARATIONS ET ENTRETIENS

- Cesser immédiatement l'utilisation de l'équipement si un mauvais fonctionnement est détecté.
- Seule une personne autorisée par LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE peut effectuer une réparation sur cet équipement.
- Toutes modifications ou réparations non autorisées pourraient être à l'origine de conditions d'opération de l'équipement dangereuses pour ses utilisateurs. Ces conditions pourraient également provoquer des blessures à divers degrés à ses utilisateurs.
- Toujours couper l'alimentation électrique avant d'effectuer un entretien ou une réparation.
- Il est recommandé d'effectuer de manière diligente les inspections et les entretiens de l'équipement afin d'assurer l'intégrité optimale de son fonctionnement. Consulter la *Section 6 : Nettoyage des valves électroniques* pour plus d'informations à ce propos.
- Ne jamais démonter les composants électriques de cet équipement.



PROTÉGEZ LES ENFANTS

- Ne laissez jamais les enfants utiliser cet équipement.
- Ne laissez jamais les enfants sans surveillance à proximité de cet équipement, qu'il soit ou non en marche.

SECTION 2 **AUTOFLO**

Développé par LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE, AutoFlo s'installe directement sur les sorties du collecteur d'alimentation de votre sirotier bain-marie.

Il permet de remplir automatiquement d'un à quatre contenants jusqu'à un niveau que vous aurez préajusté pour chacun d'eux. Ce type de contenant peut être, par exemple, une boîte de conserve (canne), une bouteille ou un contenant de 4 litres.

SECTION 3 IDENTIFICATION DES COMPOSANTS

ILLUSTRATION 1 | Boîte de contrôle AutoFlo et sa valve électronique

1. Boîte de contrôle AutoFlo.
 2. Bouton-poussoir Marche/Arrêt, mise sous tension de la boîte de contrôle AutoFlo.
- Boutons-poussoirs de remplissage automatique ou de marche par à-coups (impulsions/jog)
3. Bouton-poussoir de la valve électronique n° 1 (8), intégrée à la boîte de contrôle AutoFlo (1).
 4. Bouton-poussoir de la valve électronique supplémentaire n° 2.
 5. Bouton-poussoir de la valve électronique supplémentaire n° 3.
 6. Bouton-poussoir de la valve électronique supplémentaire n° 4.
 7. Actuateur de la valve.
 8. Valve électronique n° 1, préinstallée sur la boîte de contrôle AutoFlo (1).
 9. Coude verseur.
 10. Sonde d'ajustement du niveau de liquide dans le contenant, tige et ressort.

Le modèle illustré peut différer de votre modèle.



ILLUSTRATION 2 | Connecteurs de valves électroniques supplémentaires



Des capuchons protecteurs amovibles sont fournis et installés en usine pour chacun des connecteurs.

Côté droit de la boîte de contrôle AutoFlo

1. Connecteur de la valve électronique supplémentaire n° 2
2. Connecteur de la valve électronique supplémentaire n° 3
3. Connecteur de la valve électronique supplémentaire n° 4

ILLUSTRATION 3 | Valve électronique supplémentaire

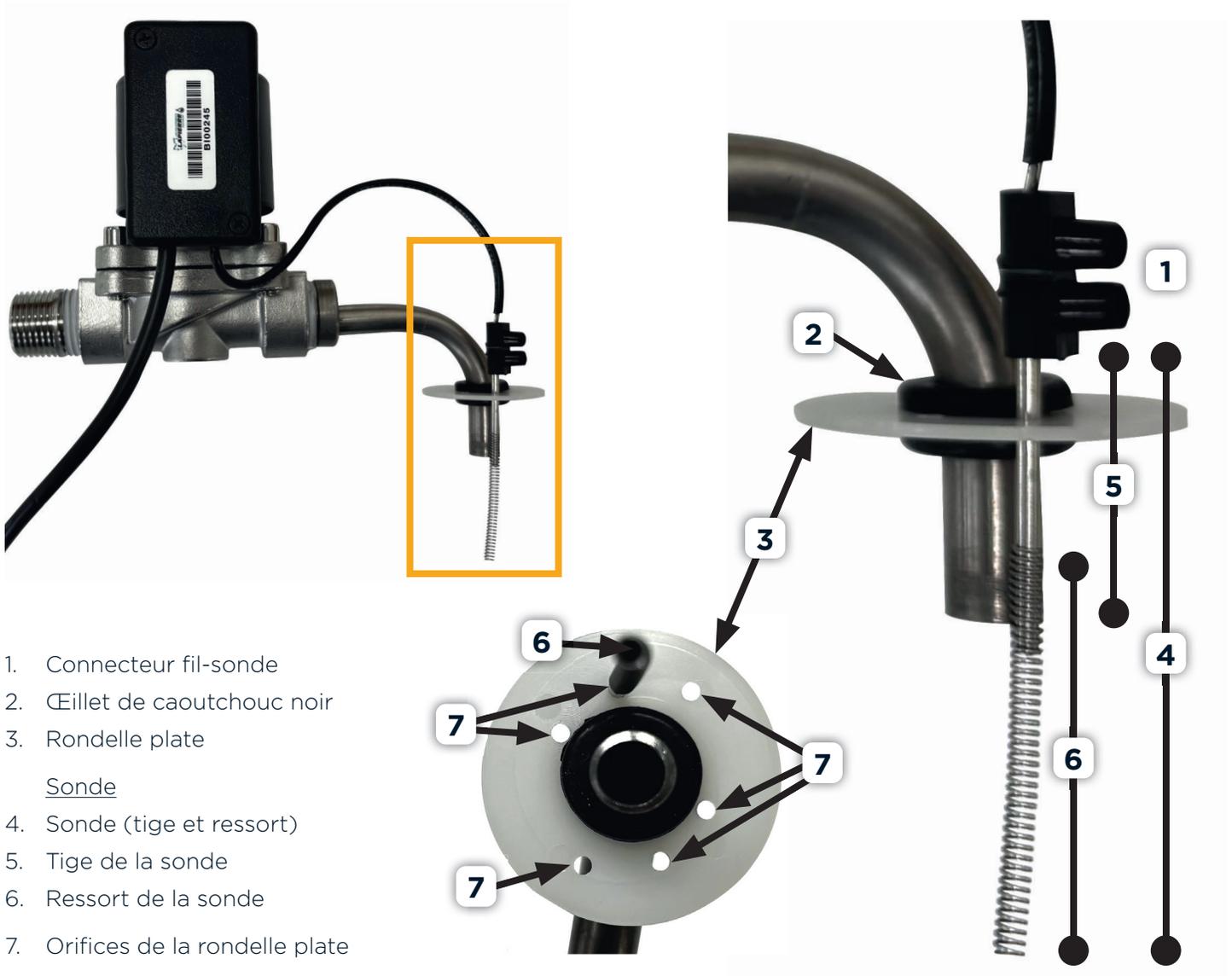
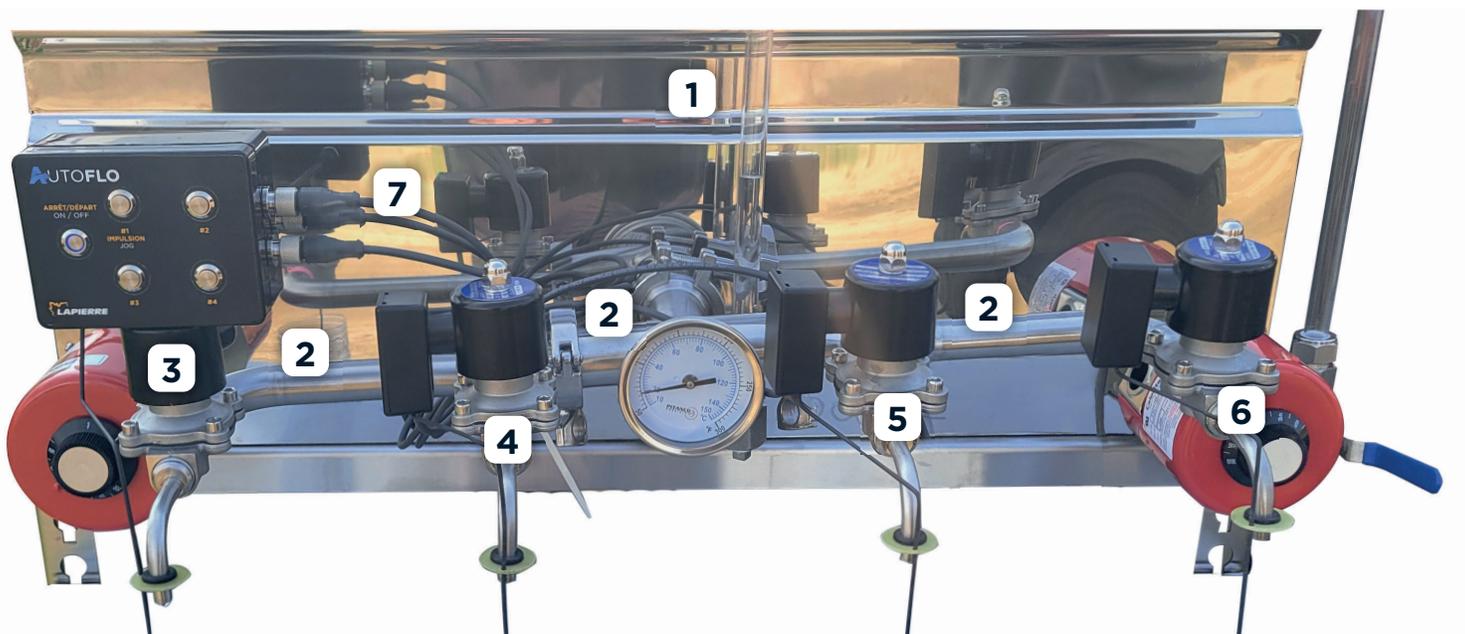


ILLUSTRATION 4 | Sirotier, AutoFlo et valves électroniques supplémentaires



Le modèle illustré peut différer de votre modèle.

1. Sirotier
2. Collecteur d'alimentation
3. Boîte de contrôle AutoFlo et valve n° 1
4. Valve n° 2
5. Valve n° 3
6. Valve n° 4
7. 3 connecteurs de valves électroniques supplémentaires

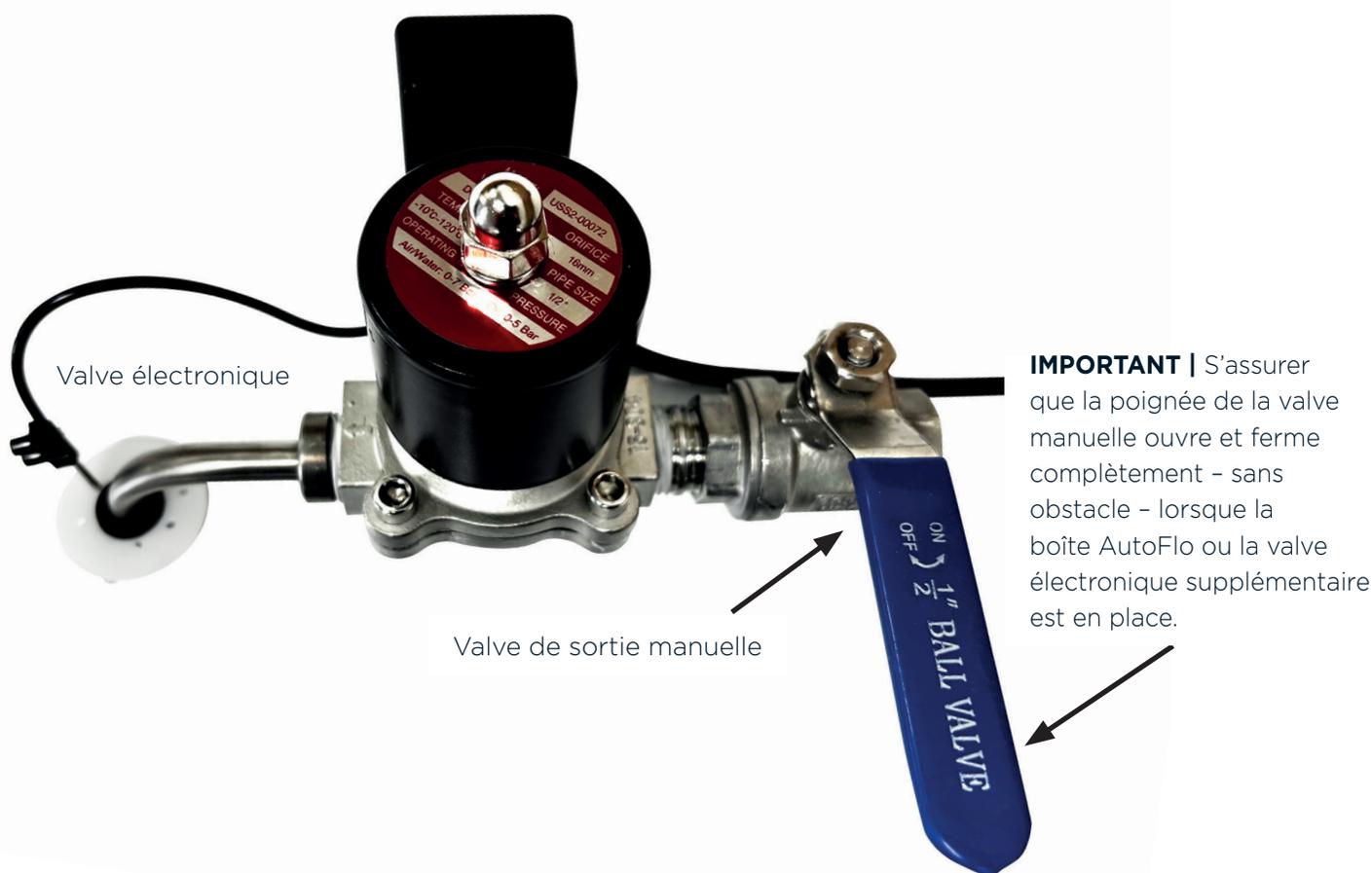
SECTION 4 INSTALLATION D'AUTOFLO

LOCALISATION | La boîte de contrôle AutoFlo se pose à la suite d'une des valves de sortie manuelles (*Illustrations 5 suivante et 4 n° 3, 4, 5 et 6*) installées sur le collecteur d'alimentation de votre équipement. Il en va de même pour toutes les autres valves électroniques supplémentaires que vous installez, jusqu'à trois selon votre propre configuration. Ce manuel est rédigé en tenant compte de trois autres valves électroniques supplémentaires.

Ces valves de sortie manuelles sont utiles pour contrôler le flux ou bloquer l'entrée de sirop arrivant à chacune des valves électroniques.

CONSEIL | Puisque les trois connecteurs de valves électroniques supplémentaires sont situés sur le côté droit de la boîte de contrôle AutoFlo (*Illustrations 2 et 4 n° 7*), nous vous proposons d'installer cette boîte sur la sortie la plus à gauche du collecteur d'alimentation lorsque vous y faites face (*Illustration 4 n° 3*). Ceci permet une installation plus fluide des fils entre les connecteurs et les valves électroniques supplémentaires n° 2, 3 et 4 qui sont installées à la droite de la boîte de contrôle AutoFlo.

ILLUSTRATION 5 | Installation d'une valve électronique à la suite d'une valve de sortie manuelle



4 VALVES ÉLECTRONIQUES | La boîte de contrôle AutoFlo peut faire fonctionner jusqu'à 4 valves électroniques. D'abord la valve électronique n° 1 (*Illustration 4 n° 3*) intégrée sous la boîte de contrôle AutoFlo, ainsi que trois autres valves supplémentaires (*Illustration 4 n° 4, 5 et 6*) contrôlées par chacun des trois connecteurs situés sur le côté droit du boîtier (*Illustrations 2 et 4 n° 7*).

SECTION 4 Installation d'AutoFlo (suite)

CE QU'IL FAUT PRÉVOIR | Pour installer la boîte de contrôle AutoFlo et les valves électroniques supplémentaires, vous aurez besoin :

- de la boîte AutoFlo et des valves électroniques supplémentaires, d'une à trois selon votre propre configuration,
 - les coudes verseurs (*Illustration 1 n° 9*) sont préinstallés en usine aux valves électroniques incluant celui de la boîte de contrôle,
- de raccords mâle-mâle 1/2 po (1,27 cm) (mamelons) fournis, un pour chacune des valves électroniques incluant celui de la boîte de contrôle,
- de ruban d'étanchéité (plomberie),
- d'attaches autobloquantes suffisamment longues (*tie wraps*) pour fixer les fils des valves électroniques supplémentaires.

Pour installer la boîte AutoFlo et les valves électroniques supplémentaires, procéder comme suit :

NOTE | Toujours mettre du ruban d'étanchéité sur chacun des filetages mâles lors de l'installation. Le ruban ne doit en aucun cas gêner la libre circulation du sirop à l'intérieur du tuyau.

■ Vérifications de pré-installation

1. Vérifier d'abord l'état et l'intégrité de la boîte AutoFlo et de chacune des valves électroniques supplémentaires.
2. Brancher ensuite temporairement à une prise de courant l'alimentation électrique de la boîte AutoFlo.
 - Poursuivre l'opération si, au branchement, l'ensemble des témoins lumineux des 5 boutons-poussoirs clignote une fois et s'éteint.
 - Vérifier le voltage de votre adaptateur si le témoin du bouton-poussoir Marche/Arrêt clignote en continu. En ce cas, AutoFlo ne fonctionnera pas.
 - Si les témoins ne s'allument pas, il est possible que votre fil soit mal connecté ou que votre adaptateur soit défectueux.
3. Mettre ensuite AutoFlo sous tension en appuyant une fois sur le bouton-poussoir Marche/Arrêt (*Illustration 1 n° 2*). Le témoin lumineux du bouton s'allume alors en continu. Poursuivre de cette manière.
 - Vous devez entendre un déclic dans la valve électronique située sous la boîte AutoFlo lorsque vous appuyez sur le bouton-poussoir de la valve n° 1 (*Illustration 1 n° 3*).
 - Pour entendre le déclic de chacune des autres valves électroniques supplémentaires, les brancher une à une temporairement à un des connecteurs (*Illustration 2*) et appuyer sur le bouton-poussoir correspondant (*Illustration 1 n°s 4, 5 ou 6*).

■ Installation

4. Installer la boîte AutoFlo sur la première sortie manuelle de gauche du collecteur d'alimentation (voir *Conseil* au début de la *Section 4*) de manière qu'elle soit verticale en position finale. Serrer sans excès.

NOTE | S'assurer que la poignée de la valve manuelle ouvre et ferme complètement – sans obstacle – lorsque la boîte AutoFlo est en place (*Illustration 5*).

5. Installer chacune des valves électroniques supplémentaires – jusqu'à trois selon votre propre configuration – sur les autres sorties manuelles du collecteur d'alimentation. Serrer sans excès.

NOTE | S'assurer que la poignée de la valve manuelle ouvre et ferme complètement – sans obstacle – lorsque la valve électronique supplémentaire est en place.

6. Connecter le fil de chacune des valves électroniques supplémentaires aux connecteurs n°s 2, 3 et 4 (*Illustration 6*) selon le nombre de valves de votre configuration. Serrer sans excès.
 - Brancher idéalement la deuxième valve électronique de gauche (*Illustrations 4 n° 4 et 6 n° 2*) au connecteur n° 2. Brancher la troisième (*Illustrations 4 n° 5 et 6 n° 3*) au connecteur n° 3. Et brancher la quatrième (*Illustrations 4 n° 6 et 6 n° 4*) au connecteur n° 4.

De cette manière, il sera visuellement plus intuitif de relier chacun des 4 boutons-poussoirs à l'ordre des 4 contenants (*Illustration 6, flèches oranges*) sur votre équipement lors de l'opération d'AutoFlo.

SECTION 4 Installation d'AutoFlo (suite)

ILLUSTRATION 6 | Branchement des valves électroniques aux connecteurs

Boîte de contrôle AutoFlo



CONNECTEURS des valves n° 2, 3 et 4
Côté droit



VALVE n° 1
contenant



VALVE n° 2
contenant



VALVE n° 3
contenant



VALVE n° 4
contenant

ORDRE DES CONTENANTS SUR VOTRE ÉQUIPEMENT

Ordre de connexion (FLÈCHES GRISES) des valves (FLÈCHES OR), de gauche à droite, sur votre équipement.

- La valve n° 1 est connectée par défaut à la boîte de contrôle AutoFlo. Vous n'avez pas à la brancher.
- Brancher la VALVE n° 2 au CONNECTEUR n° 2.
- Brancher la VALVE n° 3 au CONNECTEUR n° 3.
- Brancher la VALVE n° 4 au CONNECTEUR n° 4.

SECTION 4 Installation d'AutoFlo (suite)

7. Utiliser des attaches autobloquantes pour fixer les fils de manière qu'ils ne puissent être accidentellement accrochés.
8. Brancher la boîte de contrôle AutoFlo. Brancher en premier le fil d'alimentation à la boîte, pour ensuite le brancher à la prise de courant.
9. Chaque sonde (*Illustration 3 n° 4*) est composée de deux parties : sa tige (*Illustration 3 n° 5*) et son ressort (*Illustration 3 n° 6*). Les sondes sont déjà préinstallées en usine dans l'un des orifices (*Illustration 3 n° 7*) des rondelles plates (*Illustration 3 n° 3*). S'il est nécessaire de déplacer une sonde dans un autre orifice, procéder alors comme suit.
 - Enlever le ressort de la tige de la sonde. Pour ce faire, le tourner délicatement dans le sens antihoraire. Retirer ensuite doucement la tige de la rondelle avec vos doigts et l'insérer dans l'orifice qui répond le mieux à votre besoin selon ce qui est décrit ci-dessous.
 - Tourner la rondelle plate vers la gauche ou la droite au besoin pour faciliter l'insertion de la tige dans l'orifice choisi et favoriser un alignement adéquat de la sonde vers le goulot du contenant.
 - Vous noterez que plusieurs orifices sont prépercés sur la rondelle plate à différentes distances du centre de la rondelle (*Illustration 3 n° 7*). Si le choix de l'orifice a moins d'importance pour une canne, sauf pour celui que le ressort ne doit jamais toucher au métal conducteur d'une canne, il peut représenter un enjeu pour une bouteille dont le goulot est étroit.
 - En effet, lors du remplissage d'une bouteille au goulot étroit, ce goulot doit nécessairement être centré par rapport au bec du coude verseur. Le passage de la sonde dans le goulot étroit ne doit donc pas gêner la bonne position du contenant sous le bec du coude verseur.
 - Remettre finalement le ressort en place sur la tige en le tournant délicatement dans le sens antihoraire.
IMPORTANT | Que ce soit pour enlever ou remettre le ressort en place sur la tige, ne jamais le tourner dans le sens horaire.

À cette étape, il est recommandé de vérifier l'herméticité des rubans d'étanchéité. Pour ce faire, utiliser l'AutoFlo avec de l'eau que vous aurez mise dans votre sirotier.



Le sirop chaud peut causer des brûlures très sévères. Toujours porter **DES LUNETTES DE SÉCURITÉ** ainsi que **DES GANTS ET DES VÊTEMENTS RÉSISTANT À LA CHALEUR** pour travailler avec cet équipement.



ÉVITER LE CONTACT OU LE TOUCHER AVEC LES PIÈCES MÉTALLIQUES dans lesquelles circule le sirop chaud.



ÉVITER LE CONTACT OU LE TOUCHER AVEC L'ACTUATEUR (*Illustration 1 n° 7*) de la valve électronique. En effet, cette pièce devient très chaude lors de l'utilisation d'AutoFlo.

5.1 CONTENANTS DE FORME ET DE VOLUME IDENTIQUES POUR CHAQUE VALVE

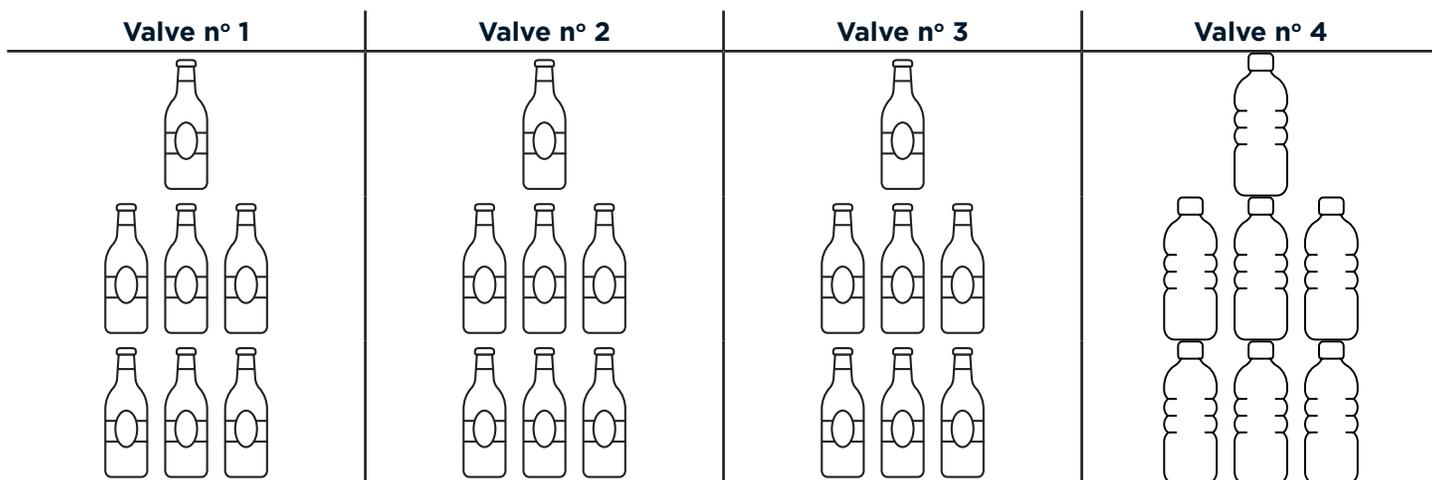
Dans la *Sous-section 5.2* suivante, vous allez ajuster le niveau de liquide dans le contenant situé sous chacune des 4 valves prises séparément. Vous ferez un ajustement pour la valve n° 1, un second pour la valve n° 2, un autre pour la valve n° 3 et un dernier pour la valve n° 4.

Prenons pour exemple la valve n° 1. Il est donc logique que vous utilisiez pour cette valve, durant toute votre opération de remplissage, *un contenant identique à celui que vous avez pris pour effectuer votre ajustement de niveau*. Il en va de même pour les 3 autres valves.

À cet effet, comme exposé à l'*Illustration 7*, vous pourriez utiliser un contenant de forme identique de 500 ml pour les valves n°s 1, 2 et 3, et un contenant d'une autre forme de 650 ml pour la valve n° 4. Ce choix est à votre discrétion. Le principe étant d'utiliser *un contenant de forme et de volume identiques pour une seule et même valve tout au long de votre opération de remplissage*. Vous pourriez évidemment utiliser le même contenant pour toutes les 4 valves.

NOTE | Pour être pratique, il est préférable d'utiliser une bouteille dont le goulot mesure au moins 3/4 po (19,05 mm) de largeur.

ILLUSTRATION 7 | Un contenant de forme et de volume identiques pour chaque valve



Utiliser un contenant de forme et de volume identiques pour une seule et même valve.

5.2 AJUSTER LE NIVEAU DE LIQUIDE DANS LE CONTENANT

La sonde doit préalablement être insérée dans l'un des orifices (*Section 4 point n° 9 et Illustration 3 n° 7*) de la rondelle plate située à l'extrémité du coude verseur.

La sensibilité de la sonde se trouve à l'extrémité de son ressort. La valve électronique se ferme automatiquement lorsque le sirop d'érable entre en contact avec cette extrémité.

En conséquence, ajuster manuellement la hauteur de la sonde de manière à obtenir le niveau de sirop désiré dans le contenant sous chacune des valves. Pour ce faire :

- mettre un exemplaire de votre contenant d'embouteillage sous chacune des valves en insérant la sonde dans le goulot,
 - déplacer la sonde dans un autre orifice de la rondelle plate au besoin (*Section 4 point n° 9 et Illustration 3 n° 7*),
- ajuster alors la hauteur de la sonde à l'aide d'une ou des astuces suivantes :
 - en montant ou en descendant le ressort (*Illustration 3 n° 6*) de la sonde en le tournant délicatement dans le sens antihoraire,
IMPORTANT | Que ce soit pour monter ou pour descendre le ressort, ne jamais le tourner dans le sens horaire.
 - en montant ou en descendant délicatement la tige (*Illustration 3 n° 5*) de la sonde dans la rondelle plate (*Illustration 3 n° 3*) à l'aide de vos doigts,
 - en montant ou en descendant délicatement l'œillet de caoutchouc noir (*Illustration 3 n° 2*) sur la partie verticale du coude verseur à l'aide de vos doigts,
- procéder à des tests de remplissage jusqu'à ce que le niveau de liquide désiré soit atteint. Durant ces tests, retourner le sirop au sirotier.

5.2.1 Évacuation de l'air et réchauffement de la tuyauterie

Cet ajustement du niveau de liquide désiré dans les contenants devrait être suffisant pour évacuer l'air se retrouvant dans la tuyauterie. Quelques remplissages supplémentaires peuvent être nécessaires pour réchauffer suffisamment la tuyauterie dans laquelle circule le sirop. Vous pourrez alors procéder immédiatement à l'opération de remplissage de vos contenants.

5.3 TEMPÉRATURE DU SIROP

Le sirop d'érable doit être à AU MOINS 85 °C (185 °F) DANS LE CONTENANT au moment où vous fixez hermétiquement le couvercle sur la boîte de conserve ou que vous vissez le capuchon sur la bouteille ou le contenant.

Toujours vérifier la température d'un échantillon de sirop d'érable dans le contenant à l'aide d'un thermomètre (non fourni).

5.4 REMPLISSAGE DE CONTENANTS

- Préparer vos contenants de forme et de volume identiques pour chaque valve (*Section 5.1*).
- Brancher AutoFlo à l'alimentation électrique, si ce n'est déjà fait.
- S'assurer que les valves de sortie manuelles (*Illustration 5*) correspondantes aux valves électroniques que vous comptez utiliser sont ouvertes.
- Ajuster le niveau de liquide dans le contenant (*Section 5.2*), si ce n'est déjà fait.
- Évacuer l'air et réchauffer la tuyauterie (*Section 5.2.1*).
- S'assurer de la bonne température du sirop (*Section 5.3*).

PROCÉDER ENSUITE COMME SUIT :

1. Mettre AutoFlo sous tension en appuyant une fois sur le bouton-poussoir Marche/Arrêt (*Illustration 1 n° 2*). Le témoin lumineux du bouton s'allume alors en continu.
2. Placer un premier contenant d'embouteillage sous les valves électroniques que vous comptez utiliser. Insérer la sonde dans le goulot.

NOTE | Vous pouvez en effet utiliser le nombre de valves que vous souhaitez durant votre opération de remplissage.

IMPORTANT | Un débordement est assuré si la sonde n'est pas insérée dans le goulot.

3. Procéder au remplissage individuel de vos contenants en appuyant une fois sur le bouton-poussoir de la valve électronique correspondant n°s 1, 2, 3 ou 4 (*Illustration 1 n°s 3, 4, 5 ou 6*). Le témoin lumineux du bouton s'allume alors en continu durant le remplissage.

Le remplissage s'arrête automatiquement au niveau de remplissage ajusté préalablement (*Section 5.2*) pour chacune des valves.

4. Changer le contenant plein pour un contenant vide identique (*Section 5.1*) sous chacune des valves.

IMPORTANT | S'assurer que la sonde est insérée dans chacun des contenants que vous placez sous chacune des valves.

5. Répéter les étapes 2 à 4 à votre convenance.

5.4.1 Le remplissage d'une valve s'arrête de manière imprévue

Si, de manière imprévue, le remplissage d'une valve s'arrête avant que le sirop n'ait touché l'extrémité de la sonde, il est possible de poursuivre l'opération de remplissage du contenant en appuyant une fois sur le bouton-poussoir de la valve électronique correspondant (*Illustration 1 n°s 3, 4, 5 ou 6*).

Le remplissage va alors s'arrêter dès que le sirop touche l'extrémité de la sonde.

5.4.2 Poursuite manuelle du remplissage d'un contenant plein

Il est possible que le remplissage de votre contenant soit terminé correctement, mais que vous souhaitiez tout de même y ajouter une petite quantité de sirop.

- AJOUT d'une SEULE portion de sirop | Appuyer une fois sur le bouton-poussoir de la valve électronique correspondant (*Illustration 1 n°s 3, 4, 5 ou 6*).
- AJOUT de PLUSIEURS portions de sirop | Appuyer en continu sur le bouton-poussoir de la valve électronique correspondant. Plusieurs séquences rapides d'ouverture/fermeture se succèdent alors jusqu'à ce que vous cessiez d'appuyer sur le bouton.

SECTION 5 Modalités d'opération d'AutoFlo (suite)

5.4.3 Arrêter et repartir une valve électronique pendant l'opération de remplissage

Pour arrêter une valve électronique pendant l'opération de remplissage, il suffit d'appuyer une fois sur le bouton-poussoir de la valve électronique correspondant (*Illustration 1 n^{os} 3, 4, 5 ou 6*).

Pour repartir cette même valve, il suffit d'appuyer à nouveau sur son bouton-poussoir. L'opération de remplissage alors se poursuit et s'arrête automatiquement au niveau de remplissage ajusté préalablement (*Section 5.2*).

5.4.4 Arrêter toutes les valves en même temps pendant l'opération de remplissage

Si, pour une raison quelconque, vous souhaitez arrêter toutes les valves électroniques en même temps, il suffit d'appuyer sur le bouton-poussoir Marche/Arrêt (*Illustration 1 n^o 2*) qui met alors la boîte de contrôle AutoFlo hors tension.

Pour poursuivre le remplissage de vos contenants, il suffit de remettre sous tension AutoFlo en appuyant sur le bouton-poussoir Marche/Arrêt, puis d'activer chacune des valves en appuyant sur chacun des boutons-poussoirs des valves électroniques correspondants (*Illustration 1 n^{os} 3, 4, 5 ou 6*).

5.5 ARRÊTS PROGRAMMÉS D'AUTOFLO ET DES VALVES

La boîte de contrôle AutoFlo se met hors tension après 60 minutes d'inactivité.

Les valves électroniques se ferment après 2 minutes d'activité.

SECTION 6 NETTOYAGE DES VALVES ÉLECTRONIQUES

Un nettoyage des toutes les valves électroniques est recommandé après leur utilisation.

CE QU'IL FAUT PRÉVOIR | Pour nettoyer les valves électroniques, vous aurez besoin :

- de contenants quelconques pour mettre sous chacune des valves,
- d'eau chaude dans le sirotier,
- de chiffons doux, propres et secs.

Pour ce faire, procéder comme suit :

1. Vider le sirotier de son contenu et le rincer à fond.
2. Ajouter suffisamment d'eau chaude dans le sirotier pour le nettoyage des valves.
3. Placer vos contenants vides sous chacune des valves.
 - À cette étape, peu importe les contenants puisqu'ils ne servent qu'à récupérer l'eau chaude sous chacune des valves.
4. Appuyer une fois sur le bouton-poussoir Marche/Arrêt (*Illustration 1 n° 2*) pour mettre la boîte de contrôle AutoFlo sous tension.
5. Appuyer une fois sur chacun des 4 boutons-poussoirs des valves électroniques (*Illustration 1 nos 3, 4, 5 et 6*) pour les activer.
6. Laisser couler l'eau chaude dans les valves électroniques pendant plusieurs secondes, puis arrêter chacune des valves en appuyant une fois sur chacun des 4 boutons-poussoirs.
7. Laisser alors l'eau chaude reposer à l'intérieur des valves pendant quelques minutes.
8. Répéter la séquence 5, 6 et 7 le nombre de fois que vous le jugez nécessaire.
 - Vider vos contenants au besoin.
9. Lorsque vous jugez l'opération terminée, drainer complètement votre sirotier par les valves en appuyant sur chacun des 4 boutons-poussoirs des valves électroniques. Appuyer à nouveau sur le bouton-poussoir lorsqu'il n'y a plus de liquide qui s'écoule par les valves.
10. Mettre la boîte de contrôle AutoFlo hors tension en appuyant sur le bouton-poussoir Marche/Arrêt.
11. Laisser refroidir les actionneurs, les valves et les coudes verseurs.
12. Nettoyer soigneusement vos sondes à l'aide d'un chiffon propre imbibé d'eau chaude.

NOTE | Il n'est pas recommandé de démonter les valves pour les nettoyer. Le rinçage à l'eau chaude préconisé aux étapes 5, 6 et 7 est suffisant. Le démontage des valves risque d'altérer leur étanchéité.

SECTION 7 CODES DES PIÈCES

Retrouvez ci-dessous les codes de certaines pièces nécessaires à l'utilisation de votre AutoFlo. Ces codes sont pratiques lors de vos commandes à notre usine principale et à nos différents centres de services.

Description de la pièce	Code de la pièce
Coude verseur (sans œillet de caoutchouc noir ni de rondelle plate)	CS020-060800ST
Offert en jeu complet seulement : <ul style="list-style-type: none">• Connecteur fil-sonde (<i>Illustration 3 n° 1</i>)• Tige de la sonde (<i>Illustration 3 n° 5</i>)• Ressort de la sonde (<i>Illustration 3 n° 6</i>)• Œillet de caoutchouc noir (<i>Illustration 3 n° 2</i>)• Rondelle plate (<i>Illustration 3 n° 3</i>)	EM134-010201XX
Raccords mâle-mâle 1/2 po (1,27 cm) x CL (mamelons)	RA778-000800S6
Valve auxiliaire	EM134-000002XX
Adaptateur 18V sans cordon d'alimentation	GST60A18-P1J

8.1 LE SIROP DÉBORDE DU CONTENANT

Solutions

- Abaisser la sonde (*Illustration 1 n° 10*) de manière à détecter plus rapidement le niveau de liquide qui monte dans le contenant.
- Réduire le flux de sirop arrivant à la valve électronique en fermant légèrement la valve de sortie manuelle (*Illustration 5*).

8.2 VOTRE CONTENANT EST VIDE ET AUTOFLO FONCTIONNE EN MARCHE PAR À-COUPS (IMPULSIONS/JOG)

Il est alors probable qu'une conduction électrique non souhaitée relie la sonde au coude verseur. AutoFlo déduit alors que votre contenant est plein.

Puisque votre contenant est perçu comme plein, la valve fonctionne en marche par à-coups à son activation avec le bouton-poussoir au lieu de le remplir. AutoFlo fonctionne alors selon la modalité décrite à la *Section 5.4.2 Poursuite manuelle du remplissage d'un contenant plein*.

Solutions

- Vérifier l'existence d'un lien-conducteur de sirop non souhaité entre la sonde et le coude verseur. Le cas échéant, il faut le supprimer.
- Vérifier que le ressort de la sonde ne touche pas à votre contenant (canne), s'il est fait de métal conducteur, lors du remplissage.

8.3 VOUS APPUYEZ SUR LE BOUTON-POUSSOIR MARCHE/ARRÊT ET LE TÉMOIN LUMINEUX BLEU NE S'ALLUME PAS

Solution

- S'assurer que le fil d'alimentation de la boîte de contrôle Autoflo est bien branché à la boîte et à la prise de courant.

8.4 VOUS APPUYEZ SUR LE BOUTON-POUSSOIR MARCHE/ARRÊT ET LE TÉMOIN LUMINEUX BLEU CLIGNOTE

Solution

- Vérifier que le voltage de votre adaptateur correspond à celui indiqué au dos de la boîte de contrôle AutoFlo. Si ce n'est pas le cas, se procurer un adaptateur avec le voltage recommandé.

8.5 VOUS APPUYEZ SUR LE BOUTON-POUSSOIR D'UNE VALVE ÉLECTRONIQUE POUR UN REMPLISSAGE ET LA VALVE NE S'ACTIVE PAS

Solutions

- Vérifier l'alimentation électrique de la boîte de contrôle AutoFlo.
- Vérifier qu'AutoFlo soit sous tension en appuyant une fois sur le bouton-poussoir Marche/Arrêt (*Illustration 1 n° 2*). Le témoin lumineux du bouton s'allume alors en continu.
- POUR LES VALVES ÉLECTRONIQUES SUPPLÉMENTAIRES N°s 2, 3 et 4 - Vérifier que le câble d'alimentation électrique de la valve électronique supplémentaire correspondant est correctement branché au connecteur situé sur le côté droit de la boîte de contrôle AutoFlo.

8.6 UNE VALVE ÉLECTRONIQUE SUPPLÉMENTAIRE NE DÉTECTE PAS LE NIVEAU DE SIROP

Solution

- Le mécanisme de détection du niveau de sirop par les valves électroniques supplémentaires fonctionne par conduction électrique. Cette conduction doit, entre autres, cheminer de l'extrémité du ressort de la sonde jusque dans la boîte de contrôle AutoFlo. Il est donc primordial que toute la plomberie entre les deux soit faite de métal conducteur.

8.7 L'AUTOFLO EST SOUS TENSION, LA VALVE ÉLECTRONIQUE EST ACTIVE, MAIS LE SIROP NE COULE PAS

Solution

- Vérifier si votre valve de sortie manuelle est bien ouverte (*Illustration 5*).



GARANTIE GÉNÉRALE (CERTIFICAT DE GARANTIE)

1. Garantie limitée de deux ans
2. Garantie limitée d'un an
3. Garantie limitée de trois mois
4. Garantie du fabricant d'origine
5. Autre garantie
6. Transférabilité de la garantie
7. Admissibilité de réparations et de modifications sur garantie
8. Exclusions au certificat de garantie
 - 8.1 Conditions observées
 - 8.2 Frais et pertes
 - 8.3 Évaporateurs
 - 8.4 Extracteurs et réservoirs de transfert
9. Produits sans garantie

10. TABLEAU DU RÉSUMÉ DES GARANTIES

11. Dénégation de responsabilité
12. Présenter votre réclamation sous garantie



CONSERVEZ VOTRE FACTURE D'ACHAT Il est très important de conserver la facture originale de l'achat de votre équipement ou une copie lisible de celle-ci. **Dans le cas contraire, LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE INC. n'acceptera pas votre réclamation sous garantie.**

Le terme FABRICANT est utilisé pour « LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE » afin d'alléger le texte.

1. GARANTIE LIMITÉE DE DEUX ANS

Le FABRICANT garantit que *tout produit neuf qu'il fabrique* est exempt de vices de fabrication, de matériau et de main-d'œuvre. La garantie est valide à l'utilisateur final pour une période de deux ans, sur les pièces et la main-d'œuvre effectuée en atelier, à compter de la date de facturation du produit.

D'autre part la garantie sur les pièces et la main-d'œuvre effectuée sur place, chez le client, est valide pour une période pouvant aller jusqu'à deux ans selon le produit.

La garantie s'applique uniquement lorsque le produit répond à des conditions normales d'installation, d'utilisation et d'entretien.

DÉFECTUOSITÉ DU PRODUIT | L'apparition d'une défectuosité avant la date d'échéance de la garantie doit être signalée immédiatement au FABRICANT. Celui-ci procède alors à la réparation ou au remplacement des pièces défectueuses par des pièces neuves équivalentes.

PIÈCES DÉFECTUEUSES | Les pièces défectueuses remplacées deviennent la propriété du FABRICANT. Elles sont récupérées lors de l'opération de service après-vente.

ESTHÉTIQUE | L'apparence esthétique des produits — pièces et équipements — est couverte par une garantie de 5 jours à compter de la date de facturation.

Se reporter à la *Section 10*, au *TABLEAU DU RÉSUMÉ DES GARANTIES*, pour plus d'informations sur les garanties.

2. GARANTIE LIMITÉE D'UN AN

PRODUITS ET ÉQUIPEMENTS NEUFS | Cette garantie s'applique à certains produits de nos fournisseurs, certaines pièces d'usure de nos évaporateurs, aux pompes d'extracteurs, ainsi qu'à certains services de main-d'œuvre effectués soit par le FABRICANT, soit par l'un de nos fournisseurs.

Le FABRICANT garantit que tout produit neuf est exempt de vices de fabrication, de matériau et de main-d'œuvre. La garantie est valide à l'utilisateur final pour une période d'un an, sur les pièces et la main-d'œuvre, à compter de la date de facturation du produit. Elle s'applique uniquement lorsque le produit répond à des conditions normales d'installation, d'utilisation et d'entretien.

Les dispositions de la *Section 1*, *DÉFECTUOSITÉ DU PRODUIT*, *PIÈCES DÉFECTUEUSES* et *ESTHÉTIQUE* s'appliquent également.

PRODUITS ET ÉQUIPEMENTS USAGÉS | Cette garantie s'applique aux produits usagés, sauf avis contraire.

Le FABRICANT garantit que tout produit usagé est exempt de vices de fabrication et de matériau. La garantie est valide à l'utilisateur final pour une période d'un an, sur les pièces et la main-d'œuvre en atelier, à compter de la date de facturation du produit. Elle s'applique uniquement lorsque le produit répond à des conditions normales d'installation, d'utilisation et d'entretien.

Les dispositions de la *Section 1*, *DÉFECTUOSITÉ DU PRODUIT* et *PIÈCES DÉFECTUEUSES* s'appliquent. La disposition sur l'*ESTHÉTIQUE* ne s'applique pas.

RÉPARATIONS HORS GARANTIE | Cette garantie s'applique également aux réparations hors garantie, sauf avis contraire.

Le FABRICANT garantit toutes réparations hors garantie pour une période d'un an, sur les pièces et la main-d'œuvre en atelier, à compter de la date de facturation de la réparation. Elle s'applique uniquement lorsque le produit répond à des conditions normales d'installation, d'utilisation et d'entretien.

SECTION 9 Garantie générale (certificat de garantie) (suite)

Les dispositions de la *Section 1, DÉFECTUOSITÉ DU PRODUIT* et *PIÈCES DÉFECTUEUSES* s'appliquent. La disposition sur l'*ESTHÉTIQUE* ne s'applique pas.

Se reporter à la *Section 10* au *TABLEAU DU RÉSUMÉ DES GARANTIES* pour plus d'informations sur les garanties.

3. GARANTIE LIMITÉE DE 3 MOIS

La quincaillerie et les accessoires provenant de fournisseurs.

4. GARANTIE DU FABRICANT D'ORIGINE

Les outils et les instruments provenant de fournisseurs.

5. AUTRE GARANTIE

La tubulure et les raccords de collecte possèdent leur propre garantie — certificat de garantie. Se reporter au document : *CERTIFICAT DE GARANTIE — Tubulure et raccords de collecte*.

6. TRANSFÉRABILITÉ DE LA GARANTIE

Cette garantie est transférable et applicable sur présentation de la facture originale d'achat ou une copie lisible de celle-ci.

7. ADMISSIBILITÉ DE RÉPARATIONS ET DE MODIFICATIONS SUR GARANTIE

Pour être admissible à la garantie, toute modification ou réparation sur garantie doit PRÉALABLEMENT ET OBLIGATOIREMENT ÊTRE APPROUVÉE par le FABRICANT, qu'elle soit effectuée par un de SES DISTRIBUTEURS AUTORISÉS ou par toutes autres tierces parties.

8. EXCLUSIONS AU CERTIFICAT DE GARANTIE

8.1 CONDITIONS OBSERVÉES

Cette garantie devient nulle lorsqu'une ou plusieurs des conditions suivantes sont observées.

8.1.1 Un numéro de série altéré, modifié ou enlevé

8.1.2 Un produit endommagé par :

8.1.2.1 L'utilisateur

- Un usage jugé abusif ou négligent.
- Un accident causé par l'utilisateur.

8.1.2.2 La négligence à se conformer aux instructions du manuel de l'utilisateur

- Une négligence de l'utilisateur à suivre les instructions du manuel de l'utilisateur : consignes de sécurité, installation de l'équipement, modalités de mise en marche et de fonctionnement, entretien et nettoyage de l'équipement, ainsi que toutes autres recommandations fournies par le FABRICANT.

8.1.2.3 L'Installation, la modification ou la réparation de l'équipement

- Une installation dans un endroit non adapté à une utilisation normale.
- Une modification ou une réparation non autorisée par le FABRICANT.

8.1.2.4 Une pièce d'équipement non conforme

- L'utilisation de pièces d'équipements autres que les pièces d'origine du FABRICANT.
- L'utilisation de pièces d'équipements obtenues par l'entremise d'un centre de services, d'un technicien ou d'un distributeur non autorisé par le FABRICANT.
- L'utilisation de pièces d'équipements susceptibles d'altérer ou d'endommager l'équipement.

8.1.2.5 Un problème électrique

- Une variation, une surcharge électrique ou une tension (voltage) excessive.
- Une mauvaise qualité d'alimentation ou de connexion électriques.

8.1.2.6 Un problème avec les produits nettoyants

- L'utilisation de produits nettoyants ou d'acides susceptibles d'altérer ou d'endommager l'équipement, ou utilisés sans avoir suivi les recommandations de leur fabricant respectif.

8.1.2.7 Un entreposage inapproprié de produits corrosifs

- Les produits corrosifs tels que le chlore, à titre d'exemple, ne doivent pas être entreposés dans la même pièce que votre équipement.

8.1.2.8 Un événement hors de contrôle

- Des événements qui sont hors de contrôle du FABRICANT tels qu'un choc mécanique (impact, collision, vibrations); un dégât d'eau ou une inondation; le feu ou un incendie; la foudre; une tempête, un tremblement de terre ou toutes autres catastrophes naturelles ou humaines.

8.2 FRAIS ET PERTES

Cette garantie ne couvre ni les frais ni les pertes suivantes.

8.2.1 Les frais pour :

- transporter l'équipement au lieu de réparation et le rapporter chez le client,
- rendre le produit accessible lors d'un appel de service,
- les appels de service pour des raisons autres que celles prévues dans la garantie. La garantie s'applique lorsqu'apparaît une défectuosité ou un mauvais fonctionnement ou un vice de fabrication, de matériau ou de main-d'œuvre,
- les appels de service associés au démarrage du produit en début de saison, et à celui de fermeture en fin de saison ou après la saison. Les frais peuvent toutefois être couverts s'ils sont spécifiés dans le contrat d'achat,
- les appels de service reçus à l'échéance de la garantie,
- les mises au point annuelles de l'équipement.

8.2.2 Les pertes :

- de revenus causées par :
 - o des pertes de récolte d'eau d'érable,
 - o la qualité du sirop;
- de production, en quantité comme en qualité, liées aux dispositions couvertes par cette garantie.

8.3 ÉVAPORATEURS

Retrouvez ci-dessous trois conditions d'exclusions au certificat de garantie particulières aux évaporateurs.

8.3.1 Utilisation de bois, d'agents et de combustibles inappropriés

Cette garantie devient nulle si l'apparition d'une défectuosité est causée par l'utilisation :

- de bois peinturé, traité, contenant des produits chimiques ou des substances adhésives (colle),
- de tout agent ajouté dans les évaporateurs,
- de tout matériau, substance ou combustible autre que le bois naturel, pour les évaporateurs au bois,
- de tout combustible autre que le mazout n° 2, pour les évaporateurs à l'huile.

8.3.2 Esthétique intérieure des casseroles (pannes)

L'apparence esthétique intérieure des casseroles (pannes) n'est pas couverte par la garantie.

8.3.3 Vitre céramique de l'évaporateur Vision^{MD}

La vitre céramique de l'évaporateur Vision^{MD} n'est pas couverte par cette garantie.

8.4 EXTRACTEURS ET RÉSERVOIRS DE TRANSFERT

L'étanchéité absolue d'un extracteur ou d'un réservoir de transfert n'est pas couverte par cette garantie.

9. PRODUITS SANS GARANTIE

Le FABRICANT n'offre aucune garantie pour les produits suivants :

- les batteries installées sur les équipements,
- les sondes de pH,
- les pièces électroniques telles que, par exemple, les composantes de réparation achetées à l'unité,
- les produits identifiés « Liquidation/Vente finale » sur la facture — aucun retour, aucune garantie.

10. TABLEAU DU RÉSUMÉ DES GARANTIES

Le *Tableau du résumé des garanties* suivant illustre l'applicabilité ou non d'une garantie par produit ou service ainsi que sa durée, le cas échéant.

TABLEAU DU RÉSUMÉ DES GARANTIES				
	PIÈCES	MAIN-D'ŒUVRE		
		En atelier	Support sur place (diagnostic, réparation)	Support à distance
Concentrateurs	2 ans	2 ans	1 an	2 ans
Datacer	2 ans	2 ans	Non	2 ans
Équipements de finition et de transformation incluant brasseurs à beurre, embouteilleuses, machines à bonbons, sirotiers bain-marie et autres	2 ans	2 ans	1 an	N/A
Évaporateurs incluant pièces et lave-pannes	2 ans <i>Pièces d'usure* : 1 an</i>	2 ans <i>Pièces d'usure* : 1 an</i>	2 ans <i>Pièces d'usure* : 1 an</i> <i>Ajustement des brûleurs : 1 an</i>	2 ans
Extracteurs	2 ans <i>Pompe : 1 an</i>	2 ans <i>Pompe : 1 an</i>	1 an	2 ans
Pompes à vide **	2 ans	2 ans	1 an	2 ans
Réservoirs (bassins)	2 ans <i>Structure seulement</i>	N/A	2 ans <i>Structure seulement</i>	N/A
Réservoirs de transport	1 an	N/A	1 an	N/A
Silos	1 an	N/A	1 an	N/A
Produits et équipements usagés	1 an <i>Sauf avis contraire</i>	1 an <i>Sauf avis contraire</i>	N/A	N/A
Cheminées homologuées	20 ans <i>Au prorata</i>	N/A	N/A	N/A
Outils et instruments	Du fabricant d'origine	N/A	N/A	N/A
Quincailleries et accessoires de fournisseurs	3 mois	N/A	N/A	N/A
Raccords et accessoires pour tubulure	1 à 5 ans <i>Au prorata</i>	N/A	N/A	N/A
Tubulure	10 à 15 ans <i>Au prorata</i>	N/A	N/A	N/A
Réparations hors garantie	1 an	1 an	N/A	N/A

SECTION 9 Garantie générale (certificat de garantie) (suite)

JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ | Tous les joints d'étanchéité, peu importe l'équipement, sont des pièces d'usure garanties pour une période d'**un an**.

BATTERIES, SONDES DE pH, PIÈCES ÉLECTRONIQUES | **Aucune garantie** ne couvre les batteries, les sondes de pH et les pièces électroniques telles que les composantes de réparation achetées à l'unité.

SONDES SUBMERSIBLES | La garantie de **2 ans**, applicable aux sondes submersibles, **est annulée** lorsqu'elles gèlent ou sont endommagées par une mauvaise manipulation ou un entretien négligent.

* Les pièces d'usure se détériorent graduellement à l'utilisation de l'équipement. Celles retrouvées sur les évaporateurs sont les suivantes : les joints d'étanchéité et les matériaux réfractaires tels que les briques et le béton.

** La garantie est celle du fabricant d'origine. Cette garantie est nulle lorsqu'il y a présence d'eau dans la pompe.

11. DÉNÉGATION DE RESPONSABILITÉ

Le FABRICANT ne peut être tenu responsable des dommages accessoires ou indirects ni des dommages matériels implicites.

Lors d'une réclamation de garantie, le FABRICANT ne porte aucune responsabilité à l'égard :

- de la perte directe ou consécutive de temps, de production ou de bénéfices,
- des inconvénients,
- des frais d'acquisition du matériel, de remplacement des pièces, ou d'entreposage.

12. PRÉSENTER VOTRE RÉCLAMATION SOUS GARANTIE

Voici la procédure pour présenter votre réclamation sous garantie.

- Contactez votre représentant ou distributeur, notre centre de services ou notre siège social pour présenter votre réclamation sous garantie et planifier l'opération de service après-vente, si nécessaire.
- **IMPORTANT** | Pour toute réclamation, vous devez obligatoirement présenter votre facture, ou une copie lisible de celle-ci. Dans le cas contraire, le FABRICANT n'acceptera pas votre réclamation.
- Le cas échéant, le FABRICANT procède à une inspection de votre équipement et confirme si votre réclamation sous garantie est acceptée.

Dans l'**affirmative**, le FABRICANT procède à une opération de service après-vente selon les dispositions spécifiées dans les *sections 1. GARANTIE LIMITÉE DE DEUX ANS* ou *2. GARANTIE LIMITÉE D'UN AN*.

Dans la **négative**, une estimation des coûts vous est proposée. Celle-ci peut inclure les frais de déplacement d'un technicien et son kilométrage; le temps de travail du technicien au taux horaire en vigueur; une indemnité journalière pour les repas; ainsi que d'autres frais, si applicables.

- Le cas échéant, l'équipement fonctionnel est ensuite retourné au client dans un état comparable à celui dans lequel il était lorsqu'il a été reçu. Cet *état comparable* a été précédemment déterminé par le FABRICANT et/ou l'un de ses représentants ou distributeurs.
- Cette opération de service après-vente sous garantie ne prolonge pas la durée de la garantie de l'équipement. La date de fin de la garantie demeure la même.

Certificat de garantie : Décembre 2024 (V06)

SECTION 10 **DISPONIBILITÉ DES PIÈCES**

Les pièces pour votre AutoFlo ou tout autre équipement fabriqué chez LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE sont disponibles à notre usine principale en Beauce et à notre centre de services en Estrie. Toutefois, n'hésitez pas à nous contacter ou à consulter notre site Web pour connaître le distributeur le plus près de chez vous.

SIÈGE SOCIAL et USINE PRINCIPALE

Les Équipements Lapierre inc.
99, rue de l'Escale
Saint-Ludger (Québec)
GOM 1W0

Sans frais 1 833 548.5454
Téléphone 819 548.5454
Télécopieur 819 548.5460
info@elapierre.com

CENTRE DE SERVICES et USINE DE PRODUCTION

Lapierre-Waterloo-Small inc.
201, rue Western
Waterloo (Québec)
JOE 2N0

Sans frais 1 833 548.5454
Téléphone 450 539.3663
Télécopieur 450 539.2660
info.lws@elapierre.com

www.elapierre.com



Nous apprécions sincèrement votre confiance.

Merci!



Imprimé au Canada • LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE © Tous droits réservés - 2025

99, rue de l'Escale, Saint-Ludger (Québec) Canada G0M 1W0
819 548.5454 | 1 833 548.5454 | info@elapierre.com | www.elapierre.com